

# Cahier des charges – Formation « Promouvoir et développer des partenariats équitables »

---

## 1- Présentation de Coordination SUD

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, plus de 180 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Pour le secteur associatif de droit français de la solidarité internationale, Coordination SUD, avec ses organisations membres, assure quatre missions : la promotion et la défense d'un environnement favorable à l'action et l'expression des organisations de la société civile (OSC), l'appui et le renforcement de ces mêmes OSC, la construction et la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde sur les politiques de solidarité internationale ; et enfin, la veille et la prospective sur la solidarité internationale et son secteur associatif, leurs évolutions et enjeux.

Dans le cadre de sa mission d'appui aux ONG françaises de solidarité internationale, Coordination SUD propose des formations professionnelles ouvertes aux personnes salariées, volontaires et bénévoles des ONG de solidarité internationale. La formation est un outil essentiel au service des ONG, permettant d'accroître les connaissances et compétences mais aussi d'approfondir la réflexion et d'encourager l'échange de pratiques entre pairs. L'offre de formations proposée par Coordination SUD a pour but d'accompagner le développement des ONG de solidarité internationale et de les aider à relever les défis liés à un contexte en constante évolution. Il s'agit de renforcer le pouvoir d'agir des ONG de droit français, actrices de changement et promotrices de sociétés soutenables, équitables et inclusives.

## 2- Contexte de la demande de formation

Diverses évolutions touchent aujourd'hui le secteur de la solidarité internationale, impactant les organisations et leurs dynamiques partenariales à l'œuvre, qui reflètent l'évolution des pratiques de développement, orientées vers la construction de relations d'égal à égal construites autour d'un objectif commun. Une série de réflexions et d'ateliers produits par différents collectifs et plateformes ont identifié la localisation de l'aide comme grande tendance et défi qui confronte les ONG de solidarité internationale occidentales et leurs pratiques partenariales<sup>1, 2</sup>.

La question des partenariats est un enjeu essentiel pour le secteur de la SI, pour Coordination SUD et ses membres, dont la charte éthique rappelle que « [les] actions doivent être fondées sur des partenariats équitables, respectueux de la souveraineté de toutes les parties, au service d'un projet politique et social pour des sociétés inclusives [et] co-construites. Les besoins locaux doivent être pris en compte et leur inscription effective dans les politiques publiques doit être recherchée ».

Il apparaît ainsi que ces évolutions transforment en profondeur la nature des partenariats, mais également les postures d'interventions, les stratégies et les logiques organisationnelles, les métiers et les pratiques des organisations, au siège et sur le terrain.

---

<sup>1</sup> <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/etude-onglab-localisation-de-laide/>

<sup>2</sup> [https://www.urd.org/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-Localisation-aide\\_2022\\_FR.pdf](https://www.urd.org/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-Localisation-aide_2022_FR.pdf)

La compréhension de ce qu'implique une stratégie partenariale équitable, sa mise en place, la capacité à la faire vivre, et le partage de connaissances entre partenaires dans une logique de renforcement continu sont un véritable enjeu aujourd'hui pour les organisations et les équipes.

**Coordination SUD recherche une consultance pour l'animation d'une formation sur les pratiques et les outils de partenariats équitables sur une période de trois ans, renouvelable ou non chaque année.**

Cette formation viendra en complément d'une autre formation, dédiée à un public d'un niveau plus stratégique, et qui portera davantage sur les logiques et les postures d'intervention, incluant les éléments de contexte évoqués, notamment le concept et les enjeux de localisation de l'aide humanitaire et au développement.

### 3- Objectif de la formation

La formation a pour objectif de donner aux personnes participantes les compétences et outils nécessaires pour identifier leur stratégie partenariale et améliorer leurs pratiques dans le cadre de partenariats stratégiques et équitables entre ONG de solidarité internationale et OSC locales. La formation parcourra l'ensemble du cycle du partenariat allant de la définition du partenariat à l'évaluation d'un partenariat stratégique, en passant par le processus de transfert de compétences et de connaissances.

A l'issue de la formation, les participant·e·s seront capables de :

- Situer la stratégie partenariale de leur organisation et en identifier les perspectives ;
- Identifier les principales étapes de mise en œuvre d'un partenariat, définir les moyens et outils de son pilotage :
  - Identification du partenaire,
  - Définition et contractualisation du partenariat,
  - Pilotage du partenariat,
  - Evaluation et capitalisation du partenariat ;
- Superviser la mise en œuvre de la stratégie de partenariat en intervenant aux moments clés : validation du diagnostic et du plan d'action, phase d'évaluation et de bilan, situation de conflits ;
- Identifier les besoins organisationnels de chaque partenaire pour renforcer le partenariat et faciliter le partage de connaissances ;
- Analyser et améliorer la qualité des partenariats de leur organisation grâce aux concepts et outils proposés.

### 4- Public cible

Personnes salariées et bénévoles des ONG de solidarité internationale en charge ou responsable des questions de stratégie partenariale et/ou directement en charge des questions de mise en œuvre de partenariat : direction, responsable de partenariat, chef-fe de projet, responsable opérationnel-le.

La formation accueillera 12 personnes au maximum.

### 5- Méthode/technique d'intervention

La formation se déroulera en deux sessions de 2 jours en présentiels consécutifs, pour 4 jours de formation au total.

Le prestataire devra avoir une bonne connaissance du milieu de la solidarité internationale et des logiques et problématiques de partenariat propres au secteur, ainsi qu'une connaissance des [dispositifs et obligations qualité concernant la certification Qualiopi](#), particulièrement les critères 2 (*Objectif et adaptation des*

prestations) et 3 (*Accueil, suivi et évaluation du public*), et sera en mesure de mettre en œuvre toutes techniques et méthodes pédagogiques en faveur de la qualité de la formation.

Le contenu et les supports des formations devront prendre en compte l'approche Genre soutenue par Coordination SUD (langage inclusif, représentation paritaire, etc.).

Le prestataire devra, sur la base de son expérience, proposer les approches méthodologiques qui lui sembleront pertinentes, toutefois le dispositif pédagogique devra permettre une **participation active** des personnes participantes. Le prestataire devra développer son intervention en associant les apports théoriques à des apports pratiques. Le prestataire devra s'appuyer sur l'expérience des personnes participantes, et l'animation de la formation encouragera les échanges entre participants lors des séances de formation (travail en groupes, analyse partagée de situation, définition de stratégie, etc.) et en dehors des séances (échanges de pratiques, préparation pour les séances suivantes).

La formation devra aborder les thématiques suivantes (non-exhaustif) :

- Vision de la stratégie partenariale : définition des éléments de la stratégie, choix des positionnements, modalités de partage de la vision en interne et avec les partenaires, etc.
- Choix de partenaire : méthodologie et critères.
- Contractualisation avec un partenaire : méthodes, documents types et aspects de négociation.
- Pilotage du partenariat : principes du management d'un partenaire (régulation, modes de relation, communication, identification et gestion des résistances au changement, gestion des conflits, etc.)
- Renforcement mutuel entre partenaires : analyse des besoins et phasages de développement des partenaires, processus d'autonomisation des acteurs, etc.
- Leçons apprises du partenariat : modalités et outils de l'évaluation du partenariat, de capitalisations et de diffusion des apprentissages.

Une documentation pédagogique sera fournie par le prestataire à chaque personne participante sous format papier ou électronique (synthèse de la formation, outils pratiques, listing de ressources, fiches pratiques, etc.). Le contenu et les supports de la formation devront prendre en compte l'approche Genre soutenue par Coordination SUD (langage inclusif, représentation paritaire, etc.).

Le planning précis de l'intervention ainsi que les supports de formation devront être transmis à Coordination SUD au moins 2 semaines avant le début de la formation.

## 6 – Evaluation de la formation

### Evaluation de la formation par les personnes participantes

Coordination SUD et le prestataire évalueront les compétences acquises par le groupe grâce à un questionnaire d'évaluation des acquis, tel que requis par le processus de certification Qualiopi. Ce formulaire sera à réaliser par le prestataire avec l'appui de Coordination SUD, sur la base du contenu proposé de la formation.

Par ailleurs, pour mesurer la satisfaction du groupe, un questionnaire d'évaluation, transmis par Coordination SUD aux personnes participantes, sera diffusé à la fin de la formation.

### Auto-évaluation et recommandations par le prestataire

Le prestataire remplira un questionnaire d'auto-évaluation fourni par Coordination SUD présentant son bilan d'intervention et des pistes d'amélioration de la formation dans un délai de 15 jours après la fin de la formation.

## 7- Dates de formation et moyen mis à disposition par Coordination SUD

Dans le cadre de l'élaboration de son catalogue de formation 2023, la formation se tiendra au 2<sup>e</sup> semestre 2023. Les dates finales seront à définir entre le prestataire et Coordination SUD.

Coordination SUD met à la disposition :

- une salle de formation
- 1 vidéoprojecteur et des paper boards, marqueurs, post-its, etc.
- une connexion internet (Wifi)
- Des photocopies de documents si nécessaire.

## 8- Contenu de l'offre et modalités financières

L'offre devra présenter de manière précise les actions (thèmes/problématique abordés, outils pédagogiques...) préconisées pour atteindre les objectifs définis dans le présent cahier des charges, le programme de formation prévisionnels, le CV de la personne intervenante en précisant sa qualification professionnelle ainsi que des références en lien avec la formation et s'il y a lieu, une ou des attestations de formation de l'année N-1.

Le coût de la prestation de formation en euros TTC devra inclure :

- La conception et l'animation de la formation
- La rédaction de l'auto-évaluation par le prestataire (estimation 1h)
- Les coûts de déplacement, d'hébergement, de restauration et tous frais afférents

Les structures non assujetties à la TVA devront l'indiquer clairement dans leur offre.

Le budget prévu pour l'action est de 4 000€.

## 9- Délai et Processus de sélection

Les réponses au présent cahier des charges sont à adresser au plus tard **le 30 janvier 2023** au soir par courriel à : Liza Gatineau Radelli, à l'adresse [formation@coordinationsud.org](mailto:formation@coordinationsud.org)

Les offres seront évaluées en fonction des points suivants :

- Expériences et références du prestataire en rapport avec le thème de la formation
- Connaissance du secteur de la Solidarité internationale et plus particulièrement des enjeux de partenariats et de la courbe d'évolution du concept de partenariat dans le secteur de la solidarité internationale
- Compréhension des enjeux et des objectifs de la formation
- Contenu et séquençage de la formation
- Adaptation des méthodes et techniques pédagogiques au public cible
- Qualité de la documentation pour les personnes participantes et du dispositif d'évaluation
- Respect du seuil budgétaire de 4 000€. Les offres excédant ce montant seront néanmoins étudiées mais devront être justifiées par leur qualité ou par des contraintes spécifiques (frais de déplacement importants, etc.) du dépassement budgétaire.

Les offres retenues en présélection pourront être approfondies par un entretien physique ou téléphonique pour le choix final.